

FRANCE METRO.

## Comores – Réactivation des accords de défense entre la France et les Comores

Mercredi 29 Septembre 2010- 08:18:42 - *Défense - Conflits*

Le ministre français de la Défense, Hervé Morin, et le ministre comorien des relations extérieures et de la coopération, Fahmi Said Ibrahim, ont signé ce lundi 27 septembre 2010 un accord de défense « rénové », après 11 ans d'interruption de coopération militaire.



Signature de l'accord de défense entre la France et l'Union des Comores

**L**a révision de l'accord de défense du 10 novembre 1978 marque ainsi le retour d'une coopération militaire suspendue en 1999. Comme les autres accords rénovés, le texte s'inscrit dans un souci de « *transparence et de réciprocité* » et met l'accent sur le dossier de la sécurité maritime.

C'est peut-être ce point qui intéresse l'Union des Comores, inquiète après une première *attaque de pirates* présumés somaliens au nord de l'archipel en novembre 2009, suivie par une autre *au large des Glorieuses*, entre l'archipel des Comores et Madagascar, en mai 2010. Une aide de la France pour la modernisation de la marine comorienne, qui ne dispose que de vieux patrouilleurs, serait donc la bienvenue. Outre les risques liés à la piraterie, Moroni a également besoin de faire respecter sa ZEE (zone économique exclusive), notamment en ce qui concerne la délimitation de la frontière maritime avec le Mozambique.

La France pourrait également fournir une aide dans le domaine de la sécurité civile, puisqu'elle dispose d'une certaine expertise sur l'île voisine de La Réunion en ce qui concerne les risques sismiques et volcaniques. Grande Comore, la plus grande île de l'archipel, est occupée en grande partie par le *Karthala*, un volcan qui possède le plus grand cratère actif du monde et qui se réveille régulièrement. Sa dernière *colère* ne date que de 2005.

« *Avec cet accord, la France et les Comores cherchent à entretenir et améliorer les relations d'amitié qui existent entre leurs forces armées en donnant une impulsion à un partenariat, scellé en 1978 au lendemain de l'indépendance des Comores, et à une coopération militaire suspendue en 1999* » a déclaré le ministre français de la défense. Des « *relations*

*d'amitié* » largement ternies par le contentieux à propos de l'île de Mayotte restée sous administration française après l'indépendance des autres îles et revendiquée par l'Union des Comores depuis 35 ans.

Dans l'archipel, on s'étonne de l'annonce de cet accord militaire au lendemain de la diatribe contre la [présence française à Mayotte](#) devant l'assemblée générale de l'ONU par le président [Sambi](#) samedi dernier. Comment peut-on signer un accord militaire avec un pays alors qu'un contentieux territorial persiste avec ce même pays?

La France n'est pas le seul partenaire militaire de l'Union des Comores qui s'est également tournée vers [l'Iran](#) et, plus récemment, vers la [Libye](#). L'arrivée en avril 2010, d'un [contingent de militaires libyens](#) avait d'ailleurs soulevé une violente désapprobation de la part de l'opposition comorienne.

L'accord signé avec les Comores est le 5<sup>ème</sup> signé depuis 2008 sur les huit à rénover entre la France et ses anciennes colonies. En revanche, aucune information n'a filtré sur le contenu de ces nouveaux accords, en dehors du volet maritime.

Article consulté 2502 fois

© 2010 - [Reproduction soumise à autorisation](#)